QUI SOMMES-NOUS?

Le SAAAS est placé sous la responsabilité juridique et morale de l'Association des PEP Sud Rhône Alpes (loi 1901, association sans but lucratif) dont le siège est au 34 rue Gustave Eiffel. 26 000 VALENCE. Tél: 04 75 41 21 88. Le service existe depuis 2005, son financement est assuré par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

FONCTIONNEMENT

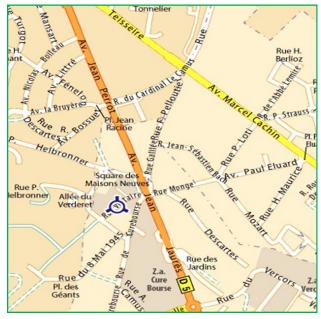
L'orientation vers le SAAAS peut être sollicitée par : les parents, la PMI, le milieu hospitalier, le médecin traitant ou spécialisé, l'institution scolaire.

Suite à l'ORIENTATION réalisée par la Commission Départementale de l'Autonomie (CDA) de la maison départementale de l'autonomie l'ADMISSION est prononcée à l'issue d'une rencontre entre la famille et la direction. Conformément à la loi 2002-02 rénovant l'action sociale et médico-sociale et la loi 2005-102 du 11 février 2005

Le service à vocation départementale accompagne des enfants et jeunes malvoyants et aveugles dès l'âge de 3 ans à 20 ans et fonctionne en file active.

Le service intervient sur le département de l'Isère. Il est ouvert sur la période « année scolaire »

COMMENT VENIR?



Coordonnées GPS:
45°9'52.81 "N - 5°44'30.79"E
Accès bus: ligne C4,
arrêt Maisons Neuves
Accès voiture par la rocade sortie 5
Eybens direction Grenoble, tourner à gauche avant l'hôtel Kyriad.

Jours et heures d'ouverture Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 le Vendredi jusqu'à 16h00



SAAAS 38

Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation

regarder lumière plan incliné tableau livre pupitre écrire penser déficients visuels scanner agrandissement embosseuse logiciels voir braille ordinateur agrandis synthèse vocale 3D lire loupe lunettes tactile dessiner dictée vocale lignage Construire clavier organiser s'habiller compenser cahier réfléchir mémoriser déplacements sécurité adapter

4 rue Voltaire 38 320 EYBENS TEL: 04 76 03 11 79

mail: safep-saaas38@lespepsra.org





LE PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes déficients visuels âgés de 3 à 20 ans ayant une notification de la MDA

L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

De multiples compétences s'articulent pour un suivi de qualité

Directrice, Directeur adjoint
Secrétaire de direction
Assistante de service social
Ophtalmologiste
Orthoptiste
Psychologue
Ergothérapeute
Instructrice de locomotion
Psychomotricienne
Educatrice spécialisée
Educatrice scolaire braille
Les services généraux sont assurés par l'agent d'entretien

LE PROJET & LA COORDINATION

Un projet individualisé d'accompagnement (PIA) co-décidé avec l'enfant, le jeune et ses représentants légaux est mis en œuvre selon les ressources disponibles.

Ce projet vise à répondre aux besoins repérés et aux attentes des familles dans une approche globale coordonnée.

L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Accompagner l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie

Associer et soutenir la famille dans le parcours scolaire et d'orientation de leur enfant Favoriser l'inclusion sociale, préprofessionnelle et professionnelle

Une coordination de parcours

NOS ACTIONS

Des rééducations thérapeutiques

Des interventions en orientation, en mobilité et en vie journalière

Des apports sur les différentes aides matérielles : ordinateur, logiciel spécifique, loupes, canne électronique..

Un accompagnement éducatif spécialisé

Un soutien en braille en lien avec l'enseignant de la classe d'accueil de l'enfant

Des adaptations de documents (CTRDV)

Le prêt conventionné de matériel spécialisé pour essai (CTRDV et SAAAS dans la limite des disponibilités)

Une aide aux démarches des droits de la personne handicapée, de la dotation de matériel spécialisé

Un soutien psychologique ponctuel ou régulier

Des groupes de parole : parents, fratrie, famille

Des regroupements, ateliers par thématiques en direction :

-des jeunes et leurs parents, des jeunes

-des jeunes et le monde professionnel

Un soutien à la parentalité

APRES LA SORTIE

Un relais organisé vers le PCPE sensoriel selon les besoins pour poursuivre le parcours

Un appui, au jeune et à sa famille en lien avec les services administratifs et sociaux compétents, dans les démarches nécessaires pour faciliter l'insertion professionnelle et sociale (CASF)

LE TERRITOIRE & SES RESSOURCES

Le SAAAS s'inscrit sur un territoire et œuvre avec les ressources de l'environnement des jeunes accompagnés et leurs familles afin d'optimiser son bien être dans une société Inclusive. Le coordonnateur de parcours conduit avec la famille et le jeune des actions au sein de réseaux et auprès de partenaires identifiés :

Le réseau SARADV (Soins d'Accompagnement en Rhône-Alpes des déficients Visuels)
Les structures d'accueil de la petite enfance : crèches, haltes garderies
Les établissements et services scolaires : maternelle, primaire, secondaire et universités
Les établissements sociaux et médicosociaux (CAMSP, SESSAD...)

Le secteur libéral : médecins et paramédicaux Le sanitaire : Centres hospitaliers Les secteurs d'apprentissage et professionnel Les administrations : ARS, Inspection académique, Rectorat, Communes.